

ASSOCIATON CAPSA HORIZONS
- GAFSA-
RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
-EXERCICE 2025-

**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
-EXERCICE 2025-**

Gabès, le 14/08/2026

Messieurs les Adhérents de l'Association

CAPSA HORIZONS- GAFSA

Rue Kilani Metoui, 2100 ,Gafsa Tunisie

OBJET : Rapport général de commissariat aux comptes -Exercice 2025:

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes pour l'exercice 2025, que votre comité de direction a bien voulu nous confier en date du 29/05/2026 en attendant l'approbation de votre assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, nous avons examiné les états financiers arrêtés selon la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs et qui se composent de la situation financière arrêtée au 31 décembre 2025 de l'Association **CAPSA HORIZONS- GAFSA** totalisant **soixante huit mille cinq dinars, 080 millimes (68.005,080 DT)**, de l'état des produits et des charges pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 dégageant un **Excédent** des produits sur les charges de l'exercice de **soixante six mille sept cent soixante-dix-huit dinars, 088 millimes (66.778,088 DT)** ainsi que de l'état de flux de trésorerie pour la même période dégageant ainsi une variation positive de 19.598,474 DT.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité du comité de direction de l'association. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable et aux dispositions de la réglementation comptable en vigueur telles que définies par la loi n°96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises, le décret n°96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances du 31/12/1996 portant approbation des normes comptables, et surtout la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs, a comporté les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Ces états financiers ont été établis sur la base des méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les normes comptables tunisiennes.

Opinion :

Ainsi, nous estimons être en mesure de **certifier** que les états financiers ci-joints **sont réguliers et sincères** et qu'ils reflètent la situation financière de l'Association **CAPSA HORIZONS-GAFSA** arrêtée au 31 décembre 2025.

Le commissaire aux comptes

Tahar MEDDEB



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Tahar MEDDEB', written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'CTM' in large letters, followed by 'Comptabilité, Fiscalité', 'Etude, Audit', 'et Commissariat', and 'aux comptes'. Below this, in smaller text, it says 'TUNISIE - COMPTES ET FISCALITE'.

ETATS FINANCIERS COMPARES
2025 - 2024

CAPSA HORIZONS - GAFSA

SITUATION FINANCIERE
Exercice clos le 31 décembre 2025
Chiffres exprimés en dinars tunisien

Actifs	31/12/2025	31/12/2024
AC1-liquidités et équivalents de liquidités	19 787,100	188,626
AC2-placements et autres actifs financiers		
AC3-autres actifs courants	959,765	0,000
AC4-créances et comptes rattachés		
AC5-stocks de fournitures et autres approvisionnements		
AC6- autres actifs non courants		
AC7- immobilisations financières		
AC8- immobilisations corporelles	47 258,215	5 132,857
AC9- immobilisations incorporelles		
total des actifs	68 005,080	5 321,483
Passifs et actifs nets		
PA1- concours bancaires et autres passifs financiers		
PA2- autres passifs courants	2 555,454	6 079,945
PA3- fournisseurs et comptes rattachés	2 160,000	2 430,000
PA4- provisions		
PA5- apports reportés		
PA6 - autres passifs non courants		
PA7- emprunts		
total des passifs	4 715,454	8 509,945
AN1-dotations		
AN2- apports affectés à des immobilisations		
AN3- subventions d'investissement		
AN4- autres actifs nets	6 822,089	6 822,089
AN5- réserves		
AN6- excédents ou déficits reportés	-10 310,551	1 512,470
AN7-Excédent de l'exercice	66 778,088	-11 523,021
total des actifs nets	63 289,626	-3 188,462
total des passifs et actifs nets	68 005,080	5 321,483

CAPSA HORIZONS - GAFSA**Etat des produits et des charges
période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025**

Produits	2025	2024
PR1-cotisation des adhérents	130.000	400.000
PR2- revenus des activités et manifestations		
PR3- subventions de fonctionnement	131 790.314	30 100.929
PR4- apports non monétaires		
PR5- autres apports		
PR6- produits des placements		0.000
PR7-quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		
PR8-autres gains	0.000	0.000
total des produits	131 920.314	30 500.929
charges		
CH1-achats consommés de fournitures et approvisionnements	4 493.987	5 815.510
CH2-charges de personnel	17 755.806	12 574.939
CH3-dotations aux amortissements et aux provisions	5 113.161	2 086.743
CH4- autres charges courantes	36 783.770	20 405.117
CH5- charges financières nettes	995.502	1 141.641
CH6-produits financières & des placements		
CH6- autres pertes		
total des charges	65 142.226	42 023.950
impôt sur les bénéfices		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	66 778.088	-11 523.021

CAPSA HORIZONS - GAFSA

Etat des flux de trésorerie période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

	2025	2024
flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- encaissements des cotisations des adhérents	130,000	400,000
F2- encaissement des revenus des activités et manifestations		
F4- encaissements des subventions de fonctionnement	126 736,058	30 100,929
F5- encaissement d'autres revenus et apports		
F6- décaissement des sommes versées aux fournisseurs /personnel	-60 029,065	-32 021,263
F7- décaissement des rémunérations versées au personnel		
F8- autres décaissements des activités courantes (impôts et taxes)		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	66 836,993	-1 520,334
flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F10- décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-47 238,519	-417,400
F11- encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F12- décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
F13- encaissement sur cession d'immobilisations financières		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-47 238,519	-417,400
flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F12- encaissement des dotations		
F13- encaissement des subventions d'investissement		
F14- encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- encaissement provenant des emprunts		
F16- décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
variation de trésorerie	19 598,474	-1 937,734
trésorerie au début de l'exercice	188,626	2 126,360
trésorerie à la clôture de l'exercice	19 787,100	188,626

**COMMENTAIRES SUR LES ETATS
FINANCIERS
-EXERCICE 2025-**

A/ - ANALYSE DES ACTIFS

A/-1- Liquidité et Equivalent de Liquidités :

Le montant des liquidités au 31/12/2025 s'élève à 19.787.100 DT contre 188,626 DT à la fin de l'année 2024, et se détaille ainsi :

-Banque (La poste tunisienne) 19.592,350 DT

-Caisse.....194,726 DT

-Carte CTI 0,024 DT

Notre vérification des opérations inscrites au compte bancaire ouvert sur les livres de la banque POSTE TUNISIENNE au nom de l'association a révélé l'absence d'un état de rapprochement justifiant le solde des opérations bancaires au 31/12/2025 chez l'association et les relevés bancaires. D'où nous recommandons à l'association CAPSA HORIZONS-GAFSA de procéder à établir l'état de rapprochement par l'enregistrement des opérations de paiement au fur et à mesure de leurs réalisations en conformité de la comptabilité d'engagements.

La caisse de l'association mérite d'être inventoriée d'une façon permanente.

A/-2- Autres Actifs Courants :

Le montant des Autres Actifs Courants au 31/12/2025 s'élève à 959,765 DT. Il est relatif aux Avances sur organismes sociaux.

A/-3- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2025 un montant net d'amortissement de 47.258,215 DT.

A signaler qu'au cours de l'année 2025, votre association a acquis pour 42.125,358 DT des immobilisations, principalement des matériels informatiques et des équipements de bureau. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

B/ ANALYSE DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS

B/-1- Autres Passifs Courants :

Les comptes de cette rubrique des passifs de l'association « CAPSA HORIZONS-GAFSA » au 31/12/2025 totalisant 4.715,454 DT contre 8.509,945 DT au 31/12/2024 sont détaillés aux notes aux états financiers comme suit :

- Etat, Retenues à la source 113,588 DT
- Fournisseurs et comptes rattachés..... 2.160,000 DT
- Personnel : Rémunérations dues.....868,327 DT
- Organismes sociaux.....1.573,539 DT

B/-2- Autres actifs nets :

Le poste des autres actifs nets qui s'élève au 31/12/2025 à 6.822,089 DT se compose des excédents antérieurs mis en réserves ayant en contrepartie les immobilisations nettes et la trésorerie à cette époque. Un Procès verbal de l'assemblée générale mérite d'être dressé.

B/-3- Excédents ou déficits reportés :

On constate que le total des excédents reportés a été diminué de **11.823,021 DT** entre 2025 et 2024. Cette diminution est due à l'affectation du déficit de l'exercice 2024 de -11.523,021 DT augmenté d'une modification comptable de 300,000 DT. Aucune remarque n'est à signaler à ce niveau.

C- COMMENTAIRE DES COMPTES DES PRODUITS ET DES CHARGES:

Votre association a réalisé des revenus nets de 131.920,314 DT en 2025 contre 30.500,929 DT en 2024, réalisant ainsi une importante augmentation de 333 % environ par rapport à l'exercice précédent.

En parallèle, les charges d'exploitation ont connu une variation positive importante de 23.118,276 DT, soit 55 % environ due essentiellement à l'augmentation des autres charges courantes passant de 20.405,117 DT en 2024 à 36.783,770 DT en 2025.

Toutes ces raisons ont fait que l'excédent des produits sur les charges de l'exercice 2025 a été significativement amélioré par rapport à celui de 2024 passant de **(-11.523,021) DT à +66.778,088 DT.**

Les produits d'exploitation de l'association CAPSA HORIZONS - GAFSA totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 131.920,314 DT se détaillant ainsi :

- Subvention de fonctionnement Locales.....30.413,100 DT
- Subvention de fonctionnement Etrangères.....101.377,214 DT
- Cotisation des Adhérents 130,000 DT

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
-EXERCICE 2025-**

Gabès, le 14/08/2026

Messieurs les Adhérents de l'Association

CAPSA HORIZONS - GAFSA

Rue Kilani Metoui, 2100 ,Gafsa Tunisie

OBJET : Rapport spécial de commissariat aux comptes -Exercice 2025 :

Messieurs ;

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre comité de direction a bien voulu nous confier en date du 29/05/2026 en attendant l'approbation de votre assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, et en application des dispositions du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations réalisées :

Aucune opération entre l'association « CAPSA HORIZONS – GAFSA » et les membres de son comité directeur au cours de 2025 n'a été effectuée.

Obligations et engagements de l'association envers les dirigeants :

L'association « **CAPSA HORIZONS – GAFSA** » n'a ni d'obligation ni d'engagement envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par ailleurs, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes

Tahar MEDDEB



Comptabilité, Fiscalité
Etude, Audit
et Commissariat
aux comptes
ORDRE DES COMPTABLES DE TUNISIE